Schweizerische Gesellschaft für Gastroenterologie

Société Suisse de Gastroentérologie Società Svizzera di Gastroenterologia



www.sggssg.ch office@sggssg.ch

Guide pour la formation approfondie en endoscopie interventionnelle

Quatre spécialités sont reconnues à l'échelle européenne dans la gastroentérologie : l'hépatologie, la nutrition, l'oncologie gastro-intestinale et l'endoscopie interventionnelle. Cette dernière est devenue une sous-spécialité de la gastroentérologie, et a connu un développement considérable au cours de ces dernières années. Au plan européen, l'European Section and Board of Gastroenterology and Hepatology a défini les grandes lignes de cette formation dans le Blue Book (www.eubogh.org).

Le présent guide a pour but de montrer aux centres de formation ou aux grands services de gastroentérologie sans mandat de formation comment concevoir une formation de base en endoscopie interventionnelle. Ce guide aide à donner une certaine structure à l'endoscopie interventionnelle et se base sur les standards européens et internationaux.

La formation approfondie en endoscopie interventionnelle vise à permettre aux gastroentérologues intéressés à acquérir ces compétences spécifiques de manière structurée et avec un encadrement compétent. A côté de compétences en endoscopie, elle comprend également des connaissances approfondies dans les domaines de l'indication, des mesures de précaution, des complications et du suivi de ces interventions. La formation approfondie en endoscopie interventionnelle est basée sur les compétences en endoscopie de base acquises durant la formation postgrade de médecin spécialiste en gastroentérologie. La formation approfondie dure 18 à 24 mois et ne devrait être entamée que durant la dernière année de la formation postgrade de médecin spécialiste en gastroentérologie, lorsque le candidat à la formation approfondie maîtrise les techniques de l'endoscopie standard.

A côté de la formation technique, la personne suivant la formation approfondie devrait également être confrontée à des sujets théoriques. Ci-après, une sélection de sujets correspondants.

1. Théorie

Bases

- Connaissances approfondies de l'anatomie normale et de la physiologie du foie, des voies biliaires, du pancréas et du tube digestif. Connaissances approfondies de la pathologie et de la physiopathologie des organes susmentionnés
- Connaissances approfondies de la technologie endoscopique
- Connaissances des divers instruments endoscopiques utilisés dans l'endoscopie interventionnelle
- Connaissances approfondies de la planification, de l'exécution, de l'évaluation ou de l'interprétation des essais cliniques : y compris de leurs bases statistiques, juridiques et éthiques (y compris calcul de l'échantillon et de la puissance, analyse de la table de mortalité, régressions de Cox et analyse multivariée, bonnes pratiques cliniques, directives de Swissmedic, rôle des commissions d'éthique, Déclaration d'Helsinki)
- Connaissances de base en éthique médicale, notamment en ce qui concerne l'introduction des nouvelles interventions endoscopiques dans le traitement des patients.
- Connaissances approfondies du rapport coût-utilité des mesures endoscopiques thérapeutiques, chez les endoscopies thérapeutiques plus complexes.

Soins généraux aux patients

- Aptitude à présenter les interventions endoscopiques complexes de façon compréhensible pour le patient.
- Aptitude à estimer les avantages et les risques de l'endoscopie interventionnelle pour le patient et à communiquer ceux-ci au patient.
- Aptitude à montrer l'importance des méthodes de traitement alternatives.
- Aptitude d'obtenir de manière une déclaration de consentement.
- Aptitude à suivre le patient avant et après l'intervention.
- Aptitude à organiser les examens de suivi nécessaires et à les interpréter correctement.
- Connaissances approfondies des différentes techniques de sédation et d'anesthésie en endoscopie et de leurs indications.

Diagnostic

- Aptitude à évaluer de façon exhaustive le patient avant l'intervention en ce qui concerne les comorbidités et les médicaments.
- Connaissances approfondies dans la prise en charge péri-interventionnelle de patients présentant un trouble de l'hémostase.
- Connaissances approfondies dans l'évaluation des résultats endoscopiques.
- Compétence dans l'interprétation de tous les clichés d'imagerie médicale du foie, des voies biliaires, du pancréas et du tractus gastro-intestinal.
- Connaissances approfondies dans l'interprétation critique de résultats pathologiques.

Thérapie

- Aptitude à élaborer, à mener à bien et, au besoin, à adapter un plan de traitement individuel.
- Aptitude à poser une indication de manière critique.
- Aptitude à discuter et à soutenir des décisions thérapeutiques sur un plan multidisciplinaire.
- Aptitude dans l'évaluation des risques lors de procédures endoscopiques complexes.

- Connaissances approfondies des complications des techniques endoscopiques et de leur traitement.

2. Examens techniques

Le tableau suivant donne le type et le nombre d'interventions techniques à effectuer. Cela ne représente bien entendu qu'une recommandation, et les chiffres peuvent varier, en fonction du centre de formation.

Batter to the state of the stat	
Mise en place de prothèses dans le tractus gastro-	
intestinal supérieur et inférieur	00.*
Mise en place de stents gastro-intestinaux dans au	20 *
moins 2 localisations différentes (voies biliaires	
exclues)	
Dilatations	20
ERCP	200
 dont avec sphinctérotomie 	100
 dont avec mise en place de stents 	60
 dont avec traitement de calculs biliaires 	60
Procédure de résection endoscopique de	
néoplasies locales	
Résection complexes de lésions dans le côlon >3 cm,	30
autres localisations >2 cm (au moins 2 localisations	
différentes)	
Entéroscopie	
Entéroscopie toutes les méthodes, tous les	20
instruments)	
Endoscopie par capsule (analyse)	30
Endosonographie	
Procédés diagnostiques	250
 dont tractus gintestinal supérieur/pancréas 	200
- dont tractus gastro-intestinal inférieur	50
Ponctions à l'aiguille fine guidée par endosonographie	50
Interventions effectuées sous endosonographie:	10
drainages de pseudokyste ou d'abcès, par exemple	

Le centre de formation est libre de remettre un certificat à la personne ayant suivi la formation avec succès, en indiquant le nombre d'interventions effectuées. Celui-ci ne constituera bien entendu pas un document officiel, mais pourra s'avérer utile pour une postulation.

Pour le Comité de la SSG/SGG : Prof. Gian Dorta

04.09.2019